



HAL
open science

Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice

Julien Talpin, Hélène Balazard

► To cite this version:

Julien Talpin, Hélène Balazard. Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2016, 85 (1), pp.14-31. 10.3917/mouv.085.0011 . halshs-01672864

HAL Id: halshs-01672864

<https://shs.hal.science/halshs-01672864v1>

Submitted on 27 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice

PAR JULIEN
TALPIN* ET HÉLÈNE
BALAZARD**

Le *community organizing* cherche à mobiliser un public large et diversifié pour obtenir des changements sur des enjeux tels le logement, les salaires, l'emploi, la sécurité ou l'exclusion politique. En France, comme dans de nombreux pays, on observe un intérêt grandissant pour cette forme d'organisation de la société civile. Cet attrait se traduit notamment par une grande diversité de démarches se référant plus ou moins directement au *community organizing*. Cet article propose un panorama et une grille de lecture de ces différentes pratiques. Il revient sur la généalogie, les différents modèles et les enjeux de la diffusion de cette approche visant l'émancipation des classes populaires.

Le *community organizing* vise à mobiliser et renforcer le pouvoir des sans-voix. Comme de nombreux articles de ce dossier l'indiquent, en France des militants issus des différentes traditions de l'éducation populaire, de la politique de la ville, de l'activisme politique ou du travail social y voient une méthode pour promouvoir la justice sociale et l'émancipation des classes populaires. Dans le même temps, des représentants des collectivités locales s'y intéressent pour dynamiser la démocratie locale, des partis politiques pour toucher des publics qu'ils peinent à mobiliser. Le risque dès lors est que le *community organizing* ne devienne qu'une technologie de mobilisation parmi d'autres, incarnant une nouvelle déclinaison de l'injonction participative adressée aux classes populaires. D'autres enfin s'intéressent à ces démarches d'organisation de la société civile pour accompagner, voire justifier, le retrait de l'Etat. La politique de la « *Big Society* » lancée en 2010 par le Premier ministre du Royaume-Uni David Cameron – qui vise notamment le transfert de la gestion de services publics locaux à des associations – s'est ainsi en partie déclinée par la formation et le recrutement de « *community organizers* ». Le risque est alors un détournement et un affaiblissement du sens de la notion de *community organizing*.

* Membre du comité de rédaction de la revue Mouvements.

** Post-doctorante ANR EODIPAR (CERAPS, CNRS), chercheure invitée à la Queen Mary University of London.

Afin de dépasser le nominalisme, nous proposons ici une généalogie et une typologie des pratiques dites de *community organizing*. Né aux États-Unis, dans le contexte d'une société civile dynamique face à un État social minimal, marquée par une forte présence du religieux dans l'espace public et une représentation de la classe ouvrière mal assurée par le système partisan, le *community organizing* s'est depuis exporté en France, ailleurs en Europe et dans le monde. Derrière un projet partagé de promotion de la justice sociale par la participation des premiers concernés se dégagent plusieurs modèles, méthodes et stratégies de changement social que nous esquissons ici.

● Comment traduire « *community organizing* » ?

Les expériences de *community organizing* font partie des initiatives qui cherchent à accompagner, dynamiser, soutenir l'organisation de ceux qui ne se mobilisent pas spontanément contre les problèmes et les injustices qu'ils vivent concrètement. Elles visent l'émergence de collectifs intermédiaires entre l'individu d'un côté, l'État et le marché de l'autre. Soutenus par des organisateurs (*community organizers*), qui sont des militants professionnels dédiés à la mobilisation, les habitants façonnent leur propre agenda politique et entrent en dialogue avec les élites économiques et politiques du territoire sur lequel ils s'organisent afin d'obtenir des améliorations concrètes de leurs conditions de vie.

Pourquoi garder cette expression en anglais ? *Community organizing* peut être traduit en français par l'expression « organisation communautaire », comme le font les Québécois. Mais cette interprétation confond les termes *community* et « *communautaire* », adjectif souvent connoté péjorativement en France, au même titre que le mot « communauté ». Loin des fantasmes charriés par la notion de « communautarisme » dans l'Hexagone, le *community organizing* vise à rassembler classes populaires et classes moyennes, groupes racisés et majoritaires, différentes traditions religieuses et courants laïcs dans le but de promouvoir des intérêts territoriaux ou sociaux partagés. Dans le contexte anglo-saxon, la notion de *community* renvoie en effet la plupart du temps à un espace géographique où des personnes vivent « en collectivité » : le voisinage, le quartier, la ville, le pays, ou plus abstraitement le « territoire ». Mais elle fait aussi référence au lien social, notamment aux identités et intérêts partagés entre des individus. « Communautaire », pour une organisation au Québec, signifie être au service de la communauté. Il s'agit d'associations sans but lucratif et engagées socialement pour un ensemble de personnes partageant une même appartenance (territoriale, culturelle, ethnique, religieuse, professionnelle, etc.).

Dans le *community organizing*, la communauté est l'espace de mobilisation, mais elle a aussi un sens social et politique : C'est une « institution intermédiaire », en référence à la philosophie politique anglo-saxonne, libérale et pluraliste. Dans ce cas, on peut parler de « communauté d'intérêt ». En outre, là où le mot « organisation » peut faire référence à une structure figée, le gérondif *organizing* traduit un processus. C'est pourquoi l'expression anglaise est souvent utilisée telle quelle. Une dernière justification est l'origine de ce type de démarches, qui se sont forgées et développées principalement aux États-Unis.

● Une histoire américaine

Saul Alinsky est souvent désigné comme le père-fondateur du *community organizing*. Dans les années 1940, cet ancien étudiant en sociologie de l'école de Chicago envisage la création de contre-pouvoirs capables d'interpeller et de faire rendre des comptes aux élites politiques et économiques d'un territoire. La généalogie de cette pratique renvoie néanmoins à des pratiques sociales antérieures aux États-Unis. Dans le domaine du travail social, le *community organizing* s'est développé en tant que discipline à part entière depuis les premières *settlement houses* de Jane Addams. Au début du XX^e siècle, ces « maisons d'accueil » voient le jour dans les zones urbaines pauvres des grandes villes. Des femmes et des hommes issus des classes moyennes et aisées y vivaient en communauté, dans le but de partager leurs connaissances et cultures avec leurs voisins, faiblement rémunérés et peu instruits et *in fine* de les aider à surmonter leurs difficultés¹. On parle alors de « travail social communautaire », voire de « développement social local ». Les deux figures du mouvement communautaire que sont Jane Addams et Saul Alinsky sont souvent comparées et présentées comme deux héritières du philosophe pragmatiste John Dewey.

En mêlant les principes de l'« enquête sociale » avec ceux de l'organisation syndicale, Alinsky crée une forme de *community organizing* qu'il va progressivement formaliser. Son travail s'inspire des sociologues de l'École de Chicago où Alinsky a étudié la criminologie de 1926 à 1932. Clifford Shaw, inspiré par l'« enquête sociale » d'Ernest Burgess, lance à l'époque le Chicago Area Project. Selon lui, les approches traditionnellement individualistes de la délinquance juvénile avaient échoué car elles ne s'attaquaient pas au problème de la désorganisation sociale. En 1936, Alinsky, recommandé par son ancien professeur, Ernest Burgess, est employé en tant qu'« organisateur » de ce projet. Sa fiche de poste reprend les principes du travail d'organisation à travers la réalisation d'« enquêtes sociales »² : (1) développer le programme pour le quartier dans son ensemble ; (2) souligner l'autonomie

1. L.C. WADE, *Settlement Houses*, Encyclopedia of Chicago, Chicago Historical Society, 2004.

2. E.W. BURGESS, J.D. LOHMAN et C.R. SHAW, « The Chicago area project », Yearbook of the National Probation Association, 1937, p. 8-28.

des populations locales dans la planification et l'exploitation du programme ; (3) accentuer la formation et le développement d'un leadership local ; (4) développer les institutions du quartier déjà établies et (5) les activités sont l'occasion de faire participer les individus. Alinsky s'émancipe ensuite de cette expérience et crée, en 1939, le *Back of the Yard Neighbourhood Council* (BYNC) qui envisage non seulement de lutter contre la criminalité, mais également contre tout type de problème rencontré dans ce quartier de Chicago. Alinsky ambitionne de créer des organisations similaires dans d'autres villes du pays. Il crée à ce titre en 1940 une organisation nationale, l'*Industrial Areas Foundation* (IAF).

Le *community organizing* s'inspire également des pratiques syndicales. Lorsqu'Alinsky organise le quartier de *Back of The Yards* à Chicago, il collabore dès 1939 avec John L. Lewis. Ce dernier est une figure centrale du syndicalisme américain de la première moitié du XX^e siècle. Il est notamment l'initiateur de l'importante union de syndicats CIO (*Congress of Industrial Organizations*). Certains auteurs voient dans l'organisation de ce quartier de Chicago une adaptation des méthodes du CIO au-delà du lieu de travail. Comme le stipule l'expression *community organizing*, Saul Alinsky souhaite s'attaquer aux « communautés désorganisées » et renvoie ainsi au leitmotiv de Lewis d'« organiser les non-organisés ».

Après la mort d'Alinsky en 1972, Edward Chambers lui succède à la tête de l'IAF. Là où Alinsky se vantait d'être provocateur et de se battre contre les structures au pouvoir, Edward Chambers promeut le développement d'alliances larges et puissantes capables d'entrer en relation avec d'autres centres de pouvoir comme le gouvernement, le système scolaire et les entreprises. Ces alliances locales réunissent divers groupes de la société civile préexistants sur un territoire (congrégations religieuses, associations, écoles, syndicats...), on parle alors de *Broad Based Community Organizing* (BBCO).

Edward Chambers pérennise également l'IAF en tant qu'institut de formation permettant de soutenir toutes les organisations locales. Ce qu'Alinsky voulait n'être que temporaire, il l'institutionnalise. Harry Boyte note ainsi que « les organisations de l'IAF sont passées de la simple protestation à la prise de responsabilité pour l'initiation de politiques publiques et pour ce qu'ils appellent la gouvernance »³. Un autre tournant pris par l'IAF sous la direction de Chambers est la forte prédominance des congrégations religieuses et notamment chrétiennes au sein des organisations membres. Cela dit, dès les débuts d'Alinsky à Chicago, les institutions chrétiennes jouent un rôle important. L'implication de l'évêque catholique⁴ Bernard J. Sheil fut décisive dans la fondation du *Back of the Yard Neighbourhood Council*. Ces liens forts avec la religion chrétienne se retrouve dans la plupart des différentes organisations qui voient le jour aux États-Unis. C'est par exemple un « groupe interracial de clergé » chrétien qui invita Saul Alinsky à venir créer une *broad-based community organization* à Rochester dans l'État de New York, qui prend le nom de FIGHT (*Freedom, Integration, God, Honor, Today*). Son premier président fut le révérend Franklyn Florence, un pasteur noir très actif dans le

3. H.C. BOYTE, *Common Wealth : a return to citizen politics*, New York, Free Press, 1989. Les traductions sont effectuées par les auteurs.

4. Notons qu'à l'inverse du contexte latin où l'Église catholique est la puissance dont il a fallu s'émanciper, aux États-Unis, elle est opposée au WASP (*White Anglo-Saxon Protestant*) à l'époque de Saul Alinsky.

mouvement des droits civiques. Edward Chambers, qui était passé par le séminaire, en fut le principal organisateur. Ce lien direct avec les congrégations religieuses s'explique par la centralité de la religion dans la vie civique américaine et leur rôle social important dans l'animation des quartiers pauvres. Aujourd'hui encore, les membres des BBCO sont pour 87 % des congrégations religieuses, à tel point qu'on parle souvent de *Faith-Based Organizing*.

Au-delà de l'IAF, de nombreuses organisations similaires émergent à partir des années 1970. C'est le cas du *Pacific Institute of Community Organization* (et maintenant *People Improving Community through Organizing* – PICO) fondé en 1972 par des jésuites à Oakland en Californie, de la *Gamaliel Foundation* fondée en 1986 par un groupe d'Africains Américains réuni initialement pour lutter contre les discriminations dans le domaine du logement ou encore du *Direct Action and Research Training Center* (DART). Ces trois fédérations encadrent en majorité le développement de *Faith-Based Organizations*. D'autres se sont distinguées en se structurant autour d'adhésions individuelles, c'est notamment le cas de l'*Association of Community Organizations for Reform Now* (ACORN) fondée par Wade Rathke en 1970 d'abord dans l'Arkansas avant de s'étendre dans tout le pays, et maintenant à l'international, notamment en France.

● Une alternative au mouvement ouvrier ?

Le *community organizing* prend place dans une vie civique américaine très riche, dont le dynamisme est loué au moins depuis le XIX^e siècle. L'importance de la société civile aux États-Unis doit beaucoup à une configuration historique particulière et à une défiance importante à l'égard de l'État. Le développement du *community organizing* en Amérique tient notamment à l'histoire des mouvements progressistes dans ce pays. D'un côté, les États-Unis n'ont pas connu comme l'Europe de parti de masse de représentation de la classe ouvrière. S'il existe des partis socialistes, communistes ou anarchistes depuis la fin du XIX^e siècle, la répression dont ils ont fait l'objet, comme la configuration particulière du jeu politique américain favorisant le bipartisme, n'ont pas permis leur développement. Les syndicats ont à ce titre joué un rôle important dans la structuration du mouvement ouvrier. Pourtant, ils ont historiquement été accusés de ne représenter que certaines fractions des classes populaires, les mieux intégrées, en particulier les ouvriers qualifiés et blancs, au détriment des Noirs et des immigrés. Il existait donc un espace politique, à gauche du parti démocrate et en partie en marge des syndicats, visant à représenter les classes populaires urbaines états-uniennes. La forme prise par cette expérimentation politique tient pour beaucoup à la centralité de la religion dans la vie civique américaine et aux évolutions des relations entre l'État et la société civile.

Les démarches dites de *community organizing* connaissent ainsi une période de développement au moment de la « Guerre contre la Pauvreté » et de la « Grande Société » lancées par le président Lyndon Johnson dans les années 1960. Ces politiques, à travers notamment les programmes

Community Action, ou plus tard *Model Cities*, constituent le second moment de structuration de l'État providence américain après le *New Deal* dans les années 1930. L'État pourvoit des moyens importants à des associations de quartier pour organiser et représenter les ghettos, alors en prise à de violentes émeutes urbaines. De ces initiatives, deux traditions émergent. D'un côté, le développement communautaire, initialement fortement soutenu financièrement par l'Etat, qui vise à une coopération avec les institutions et les acteurs publics dans le but de construire un développement social des quartiers populaires. De l'autre, le *community organizing* qui rejette ces initiatives, perçues d'emblée par Alinsky comme des tentatives de cooptation par l'Etat, voire de « pornographie politique ». Ces deux traditions, si elles entretiennent des airs de famille – une volonté d'organisation des habitants suscitée par une intervention de professionnels extérieurs – diffèrent quant à leur projet politique et aux méthodes d'action qu'elles mettent en œuvre. À la même époque, un autre moteur du développement de *community organizations* est le mouvement des droits civiques.

Le *community organizing* connaît une autre période d'essor aux États-Unis dans les années 1980, en lien avec la privatisation de l'État social initiée par la présidence Reagan. De nombreux services (logement social, aide aux devoirs, orientation professionnelle, etc.) autrefois assurés directement par des institutions publiques sont désormais pourvus par des associations à but non lucratif, généralement qualifiées de *Community Based Organizations* (CBO). La société civile se voit donc transférer des fonds importants, publics, mais également privés, les fondations philanthropiques connaissant dans le même temps un essor important⁵. Le *community organizing* a su tirer profit de l'essor de la société civile depuis une trentaine d'années, parvenant à bénéficier de financements significatifs de la part de fondations philanthropiques privées.

Replacer le *community organizing* dans cette histoire et cette configuration particulière permet de comprendre l'intérêt dont il peut faire l'objet au-delà des États-Unis aujourd'hui. Il peut être vu comme un moyen de lutter contre le tournant néolibéral (ou en tout cas ses conséquences) alors que le mouvement ouvrier connaît un déclin qui semble irrémédiable. Le *community organizing* permet en effet d'imaginer des alternatives politiques de mobilisation et de représentation des groupes dominés dans un contexte de fragmentation des classes populaires et de disparition d'une identité collective partagée. Mais la valorisation de la participation de la société civile et des « communautés » peut également être analysé comme un outil pour s'adapter, voire accompagner le néolibéralisme. Les

5. Cf. N. Duvoux, *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, Etat et pauvreté urbaine aux Etats-Unis*, Paris, PUF, 2015.

initiatives de mobilisation des « communautés », et en leur sein le *community organizing*, recouvrent en réalité plusieurs traditions et styles de militantisme, qui déclinent de façon différente la volonté et la manière d'accroître le pouvoir des classes populaires.

● Situer le *community organizing* au sein de la nébuleuse communautaire

Pour comprendre les différentes déclinaisons du projet du *community organizing*, il faut le replacer dans l'univers de la vie associative locale aux Etats-Unis, univers structuré par une forme particulière qualifiée de *Community Based Organizations* (CBOs), dont le *community organizing* incarne une des formes. Comme le rappelle Nicole Marwell dans l'entretien qui figure dans ce dossier, toutes les CBOs sont caractérisées par trois éléments principaux. Elles opèrent à l'échelle d'une unité territoriale, le plus souvent un quartier mais également une ville : on dit qu'elles sont « *community-based* ». Ensuite, elles visent à répondre aux besoins – et parfois à défendre les intérêts – des fractions les plus précarisées de la population. Enfin, les CBOs reposent sur l'implication de « volontaires » bénévoles (appelés dans certains cas « leaders »), dont la participation est perçue comme une source d'empowerment individuel et contribue à créer un sens du collectif, de la « communauté » (on parle alors de *community building*). Comme en France, bien qu'ici l'injonction participative émane d'associations davantage que des pouvoirs publics, les pauvres sont sommés de participer pour contribuer à la résolution de leurs « problèmes »⁶. Les CBOs se distinguent par leur rapport au politique et au changement social, dans leurs modalités de financement et dans le type d'activités qu'elles attendent de leurs membres. On peut en distinguer trois déclinaisons : les associations de service, le développement communautaire et le *community organizing*.

Les CBOs se distinguent entre autres par le type d'activités proposées. Les associations de service sont des prestataires de services sociaux : accès au logement, accompagnement dans la recherche d'emploi ou pour les procédures administratives, soupes populaires, aide aux devoirs, formation professionnelle, etc. Si les associations de *community organizing* assurent parfois certains services – soutien scolaire, réinsertion de détenus – ceux-ci ne sont que secondaires (en termes de temps de travail, de personnel affecté et de moyens consacrés) dans l'activité de ces organisations. Les activités attendues des membres sont avant tout de participer à des réunions publiques, des actions collectives protestataires ou un travail de mobilisation de la population. Il ne s'agit dès lors pas tant d'activités de bénévolat que de militantisme de quartier.

6. N. ELIASOPH, *Making Volunteers. Civic Life After Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

Les CBOs se distinguent également, et peut-être principalement, par leur rapport au politique. Les associations de service visent à remédier directement à la pauvreté, à agir ici et maintenant dans une démarche proche de la charité. Nombre d'entre elles ont d'ailleurs un arrière-plan religieux ou sont administrées directement par des églises. À l'inverse, le *community organizing* entretient un rapport critique avec les élus et les institutions, voulant se constituer en contre-pouvoir local. Il entend favoriser l'organisation collective et autonome des quartiers populaires afin de créer un rapport de force avec les pouvoirs établis. Il s'agit par exemple de ne s'asseoir à la table des négociations qu'après avoir fait entendre ses revendications par l'action collective (manifestations, pétitions, sorties médiatiques...). Le développement communautaire se situe entre ces deux pôles. Il constitue une alternative plus consensuelle au CO⁷. Il s'agit de mettre tout le monde autour de la table pour améliorer la gestion d'un quartier dans une perspective de développement social endogène. On défend alors une logique reposant sur le marché, où associations, pouvoirs publics et entrepreneurs travaillent main dans la main pour valoriser les « atouts » et améliorer la gestion des quartiers populaires.

Ces différentes visées politiques se traduisent notamment par des modalités de financement qui diffèrent au sein des différentes CBOs. Les associations de service sont encore principalement financées par l'État (gouvernement fédéral, les états fédérés et les comtés). Jusque dans les années 1980, c'est également le cas du développement communautaire. Mais depuis, ce sont les fondations philanthropiques privées qui ont pris le relais. Le *community organizing* a toujours dépendu principalement du soutien de ces fondations et, dans une moindre mesure, du soutien de ses membres. Le développement communautaire et le *community organizing* incarnent par conséquent des formes de participation relativement autonomes des pouvoirs publics, même si avoir recours aux financements privés crée d'autres relations de dépendance. Ils proposent cependant bien deux voies distinctes pour penser le changement social et l'amélioration des conditions de vie des classes populaires. Au sein de cette nébuleuse, le *community organizing* constitue ainsi une des formes, minoritaire, politisée et critique, du recours à la société civile aux États-Unis.

● Plusieurs modèles de *community organizing*

Au sein de cette forme de CBOs qu'est donc le *community organizing*, trois traditions d'*organizing* différentes sont généralement distinguées : (1) le *broad-based community organizing* ; (2) l'*individual membership-based organizing* ; (3) l'*organizing* radical ou de transformation sociale. Toutes les *community organizations* partagent un socle commun : a) une volonté de donner une voix et de promouvoir les intérêts des classes populaires ; b) un rapport relativement conflictuel aux institutions qui suppose entre autres un financement public limité ; c) la volonté d'aller chercher les classes populaires là où elles se trouvent (à l'église, à l'école, chez elles, dans le bus, etc.) plutôt que d'attendre qu'elles ne

7. Le cas de la ville de Cleveland décrit par Michael McQuarrie est intéressant : dans ce cas le soutien apporté par la ville et les fondations aux *Community Development Corporations* est clairement apparu comme un moyen de couper l'herbe sous le pied des associations de *community organizing* plus contestataires. Cf. "Community Organizations in the Foreclosure Crisis The Failure of Neoliberal Civil Society", *Politics & Society*, 41(1), 2013, p. 73-101.

participent spontanément, ce qui induit un ensemble de méthodes de recrutement communes. Ces modèles diffèrent néanmoins sur un certain nombre d'aspects, tels que les publics ciblés, l'ampleur des services octroyés à la population, le rapport à l'idéologie et au jeu politique et électoral, l'échelle territoriale d'intervention et le degré de coopération avec d'autres groupes.

Tableau 1. Trois modèles de *community organizing*

	<i>Broad-Based Community Organizing ou Faith-Based Organizing</i>	<i>Organizing</i> individuel	<i>Organizing</i> radical
Fédérations nationales	IAF, Gamaliel, PICO, DART	ACORN	The Right to the City Alliance
Membres	Églises, écoles, associations	Habitants	Habitants ou usagers
Offre de services à la population	Rare	Fréquente	Rare
Place de l'idéologie	Faible	Moyenne	Forte
Investissement dans le jeu électoral	Faible	Fort	Nul
Echelle d'intervention	Locale/étatique/fédérale	Locale/étatique	Locale/Globale
Coopération avec d'autres organisations	Faible	Moyenne	Faible

La tradition alinskienne du BBCO, présentée précédemment, propose de réunir divers groupes de la société civile préexistants sur un territoire (congrégations religieuses, associations, écoles, syndicats...). La seconde tradition vise à mobiliser les « non-organisés ». Ciblant les habitants non-engagés qui ne sont membres d'aucun collectif structuré – généralement la population la plus défavorisée – cette approche post-alinskienne requiert un travail de mobilisation plus important que dans le cas du BBCO puisqu'elle ne peut s'appuyer sur les relations préexistantes dans les collectifs adhérents et sur le travail de mobilisation effectué notamment par les prêtres et représentants religieux. Cette tradition, que nous qualifions d'*organizing* individuel, est notamment mise en œuvre par la fédération ACORN, et de nombreux groupes locaux. ACORN a formalisé sa méthode d'*organizing* de quartier, celle-ci reposant notamment sur un recours intensif au porte-à-porte et aux réunions d'appartements pour recueillir les problèmes des habitants et peu à peu construire des campagnes spécifiques (voir l'entretien avec Wade Rathke dans ce dossier). Outre ses méthodes de mobilisation, cette tradition d'*organizing* entretient un rapport moins distant au jeu politique et électoral. ACORN a ainsi régulièrement soutenu des candidats à l'échelle locale, considérant que l'accès au pouvoir d'élus alliés pouvait constituer un moyen

de promotion des intérêts de ses membres. À l'inverse les organisations alinskiennes entretiennent un rapport plus critique aux élus – y compris progressistes – selon la maxime « il n'y a pas d'allié ni d'ennemi permanent ». Cette relation au champ politique s'incarne notamment dans la forme de l'« *accountability session* » où un élu est passé au grill de l'organisation, devant rendre des comptes par rapport à ses engagements passés.

La troisième tradition, qualifiée d'*organizing* radical, s'apparente à l'*organizing* individuel dans la mesure où elle cible essentiellement des personnes non-mobilisées. Elle s'en distingue cependant par sa proximité avec les mouvements sociaux, son rejet du jeu électoral et sa perspective idéologique plus affirmée (voir la recension de l'ouvrage d'Eric Mann dans ce dossier, qui a formalisé cette approche). Alors qu'Alinsky a toujours entretenu un rapport critique aux mouvements sociaux et à l'idéologie – perçus comme marginalisant les classes populaires – ici la référence au mouvement ouvrier se fait plus claire, certains adoptant même une perspective ouvertement marxiste. L'*organizing* apparaît ici plus descendant, l'approche idéologique entrant en tension avec la visée *bottom-up* selon laquelle les solutions doivent émaner de la base. Cet *organizing* mouvementiste est moins structuré nationalement que les autres traditions, constituant davantage une constellation d'organisations locales autonomes. Certaines d'entre elles se sont néanmoins rassemblées récemment à l'occasion du Forum social américain au sein de l'Alliance pour le droit à la ville⁸.

8. R. FISHER et al., "We Are Radical : The Right to the City Alliance and the Future of Community Organizing", *Journal of Sociology and Social Welfare*, 40 (157), 2013, p. 157-182.

● La circulation transnationale du *community organizing*

Le *community organizing* – dans ses différentes formes – a connu un processus de diffusion aux États-Unis et à l'étranger depuis les années 1990. En Amérique, ses méthodes ont fortement influencé le mouvement syndical et les pratiques des partis politiques. Outre les relations d'Alinsky au CIO, le travail de César Chavez dans les années 1960 au sein de l'*United Farm Workers Organizing Committee* se réfère explicitement au *community organizing*. Plus récemment, des syndicats « unionistes », comme le *Service Employees International Union* (SEIU), se sont créés en s'inspirant directement des méthodes de recrutement du *community organizing*. Ces pratiques se sont depuis diffusées au sein du principal syndicat américain, l'AFL/CIO. Le recours aux méthodes d'*organizing* a permis une remontée des effectifs syndicaux et de toucher des populations historiquement peu syndiquées, comme les immigrés. Dans le champ politique, le parti démocrate s'est fortement inspiré du *community organizing*

9. M. GANZ, "Organizing Obama : Campaign, Organizing, Movement", American Sociological Association Annual Meeting, San Francisco, 2009. <http://marshallganz.usmblogs.com/files/2012/08/Organizing-Obama-Final.pdf>.

10. M. LEAHY, *Rules for Conservative Radicals : Lessons from Saul Alinsky, the Tea Party Movement, and the Apostle Paul in the Age of Collaborative Technologies*, New York, C-Rad Press, 2009.

pour renouveler ses méthodes de mobilisation électorale. Le recours accru au porte-à-porte dans le cadre de la campagne d'Obama en 2008 est directement lié à l'inclusion dans le dispositif de campagne de nombreux organisateurs ayant une forte expérience des réseaux alinskiens⁹. Preuve de la labilité du *community organizing* – quand celui-ci est réduit à une simple technologie de mobilisation – il a également influencé le mouvement conservateur du *Tea Party* quand celui-ci a cherché à se structurer¹⁰.

Depuis les années 2000, les principales fédérations américaines de *community organizing* se développent, ponctuellement, à l'international. Suivant la logique de l'auto-organisation, il s'agit davantage d'une importation que d'une exportation. Au même titre que pour la création d'une organisation dans une nouvelle ville aux États-Unis, c'est souvent à la demande de leaders ou d'organisateur locaux qu'une fédération est amenée à accompagner le développement d'une organisation à l'étranger. Le *community organizing* version IAF a ainsi été importé au Royaume-Uni à la fin des années 1980 par l'actuel directeur de *Citizens UK*, Neil Jameson. Ce dernier entend pour la première fois parler du BBCO au début des années 1970 alors qu'il dirige la *Church of England Children's Society*, une association caritative luttant contre la pauvreté et la maltraitance des

enfants. Neil Jameson, frustré par la bureaucratie et l'inaction de son organisation caritative qui ne s'attaque pas aux causes structurelles de la pauvreté des enfants, découvre, par ses lectures, Saul Alinsky. En 1979, il entreprend un premier voyage aux États-Unis et observe, sur le terrain, l'action de l'IAF. Il rencontre à cette occasion Edward Chambers. Après avoir refusé une première fois, ce

dernier finit par accepter d'apporter son expertise à la création d'une organisation anglaise. En 1989, Neil Jameson avait recueilli l'argent et le soutien nécessaire pour la création de la *Citizen Organising Foundation* (désormais appelée *Citizens UK*), elle-même affiliée à l'IAF. C'est d'ailleurs depuis Londres que le modèle de l'IAF s'est exporté dans d'autres villes comme Vancouver (via l'initiative d'une ancienne leader de *Citizens UK*). L'IAF compte trois autres organisations affiliées à l'international, à Edmonton (également au Canada), à Berlin en Allemagne et à Sidney en Australie.

La circulation du *community organizing* est également l'œuvre d'autres fédérations ; bien qu'on manque de données à ce jour sur les résultats de ces greffes. Depuis les années 2000, la fédération PICO a été invitée par des leaders chrétiens locaux à développer des organisations en Amérique Centrale, au Rwanda et en Haïti. ACORN se développe également depuis 2004 à l'international avec des organisations

actives au Canada, en Amérique latine, au Kenya, en Inde, en Corée du Sud et depuis peu en Europe. La circulation du *community organizing* ne passe cependant pas toujours par les grandes fédérations. Elle résulte également du travail de militants locaux, tentant de s'inspirer de différents modèles. C'est par exemple le cas d'organisations à Hong Kong, issues d'une tradition de développement communautaire et des contestations urbaines et étudiantes locales promouvant entre autres les principes d'Alinsky.

L'importation française du *community organizing* a connu plusieurs voies. Les premiers à se lancer sont un collectif grenoblois, qui fonde ECHO puis l'Alliance Citoyenne en s'inspirant dans un premier temps de l'action de *Citizens UK*¹¹ et des écrits d'Alinsky. Venus d'horizons différents, ils partagent une déception à l'égard du travail social, de la démocratie participative ou du mouvement altermondialiste. Ils sont convaincus que le *community organizing* peut incarner une alternative riche de mobilisation des quartiers populaires et de changement social. La greffe française doit beaucoup au profil de ses importateurs. Ils accordent tous une importance particulière à la démocratie directe, à l'autogestion et à la pratique du consensus (voir la table ronde dans ce dossier). D'emblée ils optent également pour l'autonomie à l'égard des financements publics, ce qui contribue sûrement à la précarité de l'emploi des organisateurs.

L'autre canal à l'origine de l'importation française du *community organizing* est lié aux réseaux transatlantiques de plusieurs collectifs militants de banlieue parisienne. Ici l'importation du *community organizing* n'est pas d'abord liée à des lectures ou des réseaux politiques, mais au rôle de l'ambassade des États-Unis en France, qui repère des leaders issus des quartiers populaires et invite plusieurs militants associatifs à des séjours de découverte des États-Unis. En février 2010 un voyage de deux semaines est organisé à Chicago afin de découvrir les méthodes du *community organizing*. Tara Dickman, une des organisatrices du collectif qui a joué un rôle important de diffusion par la suite, y a rencontré ceux qui vont contribuer à importer ces pratiques en banlieue parisienne : « Avec Ladjal Real, Nassurdine Haidari, Leyla Arslan, Reda Didi, nous sommes partis pour deux semaines de training en *community organizing*. Là-bas, on a reçu une formation qui était tellement profonde ! On ne peut pas juste en lire les notes, il faut la vivre ! Et là tout s'est mis en place dans ma tête, j'ai compris comment on pouvait faire bouger les choses en France. (...) La question était de savoir comment peser. Moi, ce que j'ai vu en *community organizing* là-bas, en faisant du porte-à-porte, en apprenant la méthodologie etc... c'est comment notre génération, qui est minoritaire, qui n'a pas les mêmes outils, la même histoire que la génération précédente, peut imposer ses problématiques sur l'agenda politique¹². » De retour des États-Unis, alors qu'elle est directrice de la cellule française de l'association de « promotion de la diversité » *Humanity in Action*, Tara Dickman lance des formations au *community organizing* et participe à mettre en œuvre ces méthodes pour la campagne *Stop le*

11. Ils font un voyage à Londres d'une semaine en 2010 puis restent en relation avec certains organisateurs et leaders.

12. C. CÉLINAIN, « Humanity in Action: la nouveauté du *community organizing* », *Journal officiel des banlieues*, 6 décembre 2012.

13. L. ARSAN, R. DIDI (dir.), *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*, Fondation Jean Jaurès, 2013.

14. Voir à ce sujet la table ronde dans ce numéro.

Contrôle au Faciès. A partir de 2012 elle fonde avec Ladj Real un cabinet de conseil en communication, Studio Praxis, qui dispense également des formations au *community organizing*, principalement en direction de leaders associatifs de banlieue parisienne. Des membres du *think tank* Graines de France, également du voyage à Chicago, contribuent aussi à diffuser ces méthodes en banlieue parisienne, via des formations et des rapports¹³.

Si des liens existent entre ces différents adeptes français du *community organizing*, ils se distinguent également par certains aspects¹⁴. D'un côté, l'importation « Alliances Citoyennes » consiste à créer des organisations locales et pérennes de *community organizing*. De l'autre, les formations dispensées par des structures comme Studio Praxis ou Graines de France visent principalement à importer les techniques de mobilisation et les stratégies de campagnes du *community organizing* sans pour autant aller jusqu'à la création de *community organizations*. A Grenoble et à Rennes, où le modèle de l'Alliance Citoyenne est en train d'être adapté, les organisateurs sont issus de famille de classes moyennes, ont suivi des études de sciences sociales et sont fortement politisés ayant en général un parcours militant antérieur. Le collectif *Stop le Contrôle au faciès*, qui revendique l'utilisation des méthodes du *community organizing*, est pour sa part issu de jeunes d'origine populaire en ascension sociale, principalement membres de groupes minorisés, pour qui la question de la lutte contre la discrimination est centrale dans une trajectoire d'engagement relativement récente. Au-delà du profil des organisateurs, le rapport au politique distingue ces deux trajectoires d'importation. Un clivage apparaît entre la ligne de l'Alliance Citoyenne grenobloise, plus gauchiste et fidèle aux enseignements d'Alinsky, qui rejette tout investissement de la sphère électorale, et celle du collectif *Stop le contrôle au faciès*, pour qui la conquête du pouvoir, en particulier au niveau local, est un enjeu. Les méthodes du *community organizing* ont en effet influencé certains leaders du collectif *Stop le contrôle au faciès* formés par Studio Praxis, qui se sont présentés aux élections municipales en 2014. A Saint-Ouen, Bobigny ou Sevran des listes autonomes ou « citoyennes » ont été portées par des candidats formés aux méthodes du *community organizing*.

Le regain d'intérêt que connaît actuellement les démarches dites de *community organizing* en France ne doit cependant pas occulter qu'une partie du secteur associatif français, sans se référer aux théories de la nébuleuse communautaire, met en œuvre des principes relativement proches. De plus, dès les années 1960, des initiatives variées ont explicitement tenté de s'inspirer de ces méthodes (au même titre que d'autres pratiques, provenant d'Amérique du Sud par exemple), notamment dans

le domaine du travail social. L'ouvrage de Saul Alinsky *Rules for radicals* avait d'ailleurs été traduit une première fois en français en 1976 sous le titre *Manuel de l'animateur social : une action directe non-violente*. La nouvelle traduction de ce livre, avec un titre plus fidèle – *Être radical* –, illustre et accompagne ce regain d'intérêt, cette fois peut-être plus « radical ». Un des enjeux de ce numéro est précisément d'interroger la nouveauté et les apports de ces pratiques pour penser la mobilisation et l'émancipation des catégories populaires. Il s'agit également de comprendre ce qui se joue derrière l'appropriation des méthodes du *community organizing* par des acteurs aux projets politiques variés. La généalogie proposée par cet article permet de saisir l'esprit du *community organizing*, qui – victime de son succès – risque sinon d'être dévoyé avant d'avoir été expérimenté. ●

L'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise

En 2010, une équipe de Grenoblois, inspirés par Saul Alinsky et formés à Londres, cherche à adapter cette forme d'organisation de la société civile dans le contexte français et créent l'association Echo. Entre septembre 2010 et juillet 2012, les trois organisateurs de l'association rencontrent 600 leaders des quartiers de l'agglomération et accompagnent des campagnes citoyennes sur la baisse des charges dans les HLM, l'accueil des étrangers ou les horaires de travail des femmes de ménage. Un groupe de leaders issus de groupes variés (Congolais, Pastorale des jeunes, Centre culturel musulman, Eglise évangélique, associations de quartier) émerge pour préfigurer ce qui deviendra l'Alliance Citoyenne, lancée en décembre 2012. Depuis, de nombreuses campagnes sont construites dans un processus ascendant partant des personnes qui subissent directement les problèmes. Parmi les principes de l'Alliance, on retrouve également l'indépendance vis-à-vis des institutions publiques et privées, l'action collective non-violente, les quatre marches de construction du pouvoir (organisation, revendication, action, négociation). Adrien Roux raconte une des campagnes actuelles, sur la réhabilitation de logements :

« Dans le quartier Abbaye de Grenoble, des personnes vivent dans des logements qui avaient été déclarés insalubres. Puis l'expert a changé et un nouveau rapport a établi que ce n'était pas si insalubre et si dangereux que cela. Au printemps 2015, les habitants ont construit une Alliance citoyenne de L'Abbaye avec 80 membres cotisants et un réseau de 230 personnes mobilisées (sur un quartier d'environ 850 personnes). Ils ont d'abord travaillé sur le problème, ont regardé ce qui se passait, ont demandé de l'aide pour comprendre ces rapports qui disaient que les quartiers étaient dangereux un moment, finalement plus dangereux : qu'est-ce qui bloquait ?

Suite à l'absence de réponses, une quinzaine d'entre eux se sont rendus à la mairie pour aller déposer une lettre au maire et au président de l'office public HLM, pour demander qu'au moins la transparence soit faite sur leur situation. Toutes les rumeurs circulaient dans le quartier. De nombreuses réunions étaient en cours à la mairie, ils travaillaient sérieusement, mais ils faisaient leurs réunions dans leur coin : ils n'avaient pas encore pris leur décision donc ils ne voulaient rien dire, mais ça durait depuis un an et les gens étaient laissés dans l'ignorance totale.

Un jour que le maire venait dans le quartier à l'invitation de l'Union de quartiers, sur d'autres problèmes, les gens ont décidé de mettre le problème sur la place publique. Ce jour-là, en plus des vingt habituels sympathisants de l'union de quartier, il y avait à peu près 80 personnes qui avaient les casques de chantier, les outils et qui attendaient monsieur le maire pour lui remettre très symboliquement une truelle pour lui dire : « Écoutez il est peut-être temps de commencer les travaux » et en faisant un rang d'honneur, en lui chantant une belle chanson. C'était la première action à dimension médiatique, ça a permis de mettre la question sur l'agenda. À la mairie ils ont ensuite dit aux représentants de l'Alliance : « Merci pour votre action, ça nous a fait prendre conscience de la gravité du problème » parce que la première des revendications était de visiter les logements et permettre aux personnes qui habitent les appartements les plus insalubres d'accéder aux procédures de relogement d'urgence.

On en est aujourd'hui à la négociation, qui se fait à deux niveaux. Vis-à-vis du bailleur social pour lancer des procédures de relogement : là, l'organisation de quartier a fait le travail parmi tous ses membres pour voir qui pouvait en bénéficier, voir l'état des logements qui demandaient une intervention du bailleur social, etc. C'a été la première avancée notable puisque le bailleur a accepté... C'est un peu technique : normalement il n'y a pas de procédure de relogement

sur un quartier en rénovation tant que les budgets, les crédits n'ont pas été votés. Là, ils ont accepté de faire une charte préalable pour permettre le relogement. Avec la garantie, très importante pour les gens, de pouvoir revenir sur le quartier. Parce que ce qui bloquait c'était cette histoire d'être relogé ailleurs, alors qu'il y a une histoire forte dans ce quartier, où un bon tiers est de la communauté de gens du voyage. Du côté de la mairie, le travail est en cours, désormais la mairie se positionne un peu en alliée pour faire pression sur la communauté d'agglomération et sur l'État pour arriver à débloquer les fonds et lancer la procédure de rénovation qui va permettre de résoudre les problèmes d'insalubrité pour de bon. »

Zonzon 93

Créée en 2008 à Villepinte, en Seine Saint-Denis, l'association Zonzon 93 œuvre pour prévenir la délinquance, accompagner les jeunes dans la réussite, éviter leur incarcération, éveiller les consciences. Les membres, d'une moyenne d'âge de seize ans, développent des projets dans la prévention, l'insertion, la citoyenneté et la culture. Le festival annuel Kiwitas rassemble des militants, artistes et sportifs. Les jeunes aident des familles (scolarisation, médiation avec le collège), montent des projets sur l'entrepreneuriat, des cours de boxe anglaise réservés aux femmes... L'association interpelle également les institutions sur leur politique jeunesse et prévention. Laëtitia Nonone a été formée au *community organizing* par Studio Praxis et a suivi une formation de trois jours à l'Alliance citoyenne de Grenoble. Elle raconte la campagne de la Charte de la jeunesse pendant les municipales de 2014 :

« L'association s'est créée suite à l'incarcération de mon frère et en pleine campagne électorale de 2008, j'ai soutenu la candidate Front de Gauche qui est devenue maire. Dans tous les tracts jeunesse, elle mettait ma tête dessus. Mais deux ans après, pas de local, rien. Donc dès le départ, nous avons dû taper du poing sur la table... On a réussi à avoir un local le week-end et 500 euros de subventions par an. Mais notre richesse a été d'agir et de dénoncer l'absence de concertation sur le contrat local de sécurité, l'absurdité de tout miser sur la vidéosurveillance. Aujourd'hui des gamins sont virés des établissements scolaires parce qu'ils ont eu des mauvais comportements. On a proposé qu'au lieu d'être livrés à eux-mêmes, ils viennent à Zonzon 93 pour parler de leur orientation, de leurs projets professionnels.

Pendant la campagne de 2014, plusieurs candidats me disaient : « C'est bien ce que t'as fait, tu veux être sur ma liste ? ». On m'a proposé d'être maire-adjointe à la tranquillité publique, maire-adjointe à la jeunesse... Alors je suis allée voir tous les candidats, je les ai enregistrés. J'ai vu l'UMP, UDI, Front de Gauche et divers gauche. J'ai pas fait l'extrême droite, je n'avais pas de temps à perdre... Et pas le PS, c'était personnel, je ne pouvais pas avec la candidate. Puis j'ai fait écouter aux jeunes, qui m'ont dit : « Saute sur l'occasion ! ». Mais je leur ai dit que je ne rentrerais jamais en politique. On a décidé de ne soutenir aucune liste et de monter un collectif pour faire pression sur les candidats. On s'est mis en mode *community organizing*. On a écrit une lettre ouverte et à chaque meeting, on venait écouter puis lire la lettre, qui disait qu'on en avait marre de ces mises en scène théâtrales, que les candidats divisent la population. À chaque fois, les gens se levaient, applaudissaient. Les candidats étaient pâles. À chaque meeting on changeait, une fois c'était moi, une autre la secrétaire de l'association, puis différents jeunes.

Cette lettre a été publiée sur *Le Parisien*, avec ma tête et le titre « Elle interpelle les candidats sur la jeunesse ». Le collectif s'est transformé en Observatoire de la Jeunesse villepintoise et on a créé une charte, avec l'aide d'une amie

juriste, qui engageait les candidats à être transparents sur leur politique jeunesse, à laisser l'Observatoire étudier les dépenses, le budget, les projets. On a repris rendez-vous avec tous les candidats, qui attendaient ma réponse. Ils s'attendaient à ne voir que moi, mais on venait à une petite dizaine, en leur proposant de signer la charte ! Avant le premier tour, on a organisé une grande réunion publique pour qu'ils la signent en public. Ils étaient tous invités mais ne savaient pas qui avait signé. Environ 150 personnes étaient présentes, avec énormément de jeunes des quartiers. La candidate UMP, le candidat Front de Gauche, même la candidate PS ont expliqué pourquoi ils avaient signé. Il n'y avait que la maire sortante, Divers Gauche, qui n'avait pas signé, c'était chaotique ce jour-là pour elle... Et les listes citoyennes, parce qu'on n'était pas allés les voir, personne n'y a pensé, peut-être à cause de cette idée de ne jouer qu'avec les gagnants. On a eu un article dans *Le Monde*, *Le Parisien*. Deux jours avant le deuxième tour, on a fait un barbecue parce qu'il y avait un fort taux d'abstention. On a redit que la maire sortante n'avait pas signé. Il faut savoir qu'on n'est ni de droite ni de gauche. La candidate UMP a signé la charte, elle a gagné les élections. Maintenant on a un local et 3 000 euros annuels, même si c'est rien et qu'on sait qu'elle achète la paix sociale, au moins on peut agir. La nouvelle municipalité respecte plutôt le contrat, mais ils n'ont pas le choix, ils savent qu'on sera les premiers à venir contester en conseil municipal, à appeler la presse... Notre boulot, c'est de les interpeller, de les mettre devant leurs responsabilités.

Stop le contrôle au faciès & Studio Praxis

Studio Praxis est un organisme de conseil et formation en stratégie et développement, accompagnement et communication. À l'origine de cette structure, quatre trentenaires, dont deux formés au *community organizing* à Chicago, cherchaient une solution pour mener des campagnes dans le domaine des droits civiques, tout en s'assurant des revenus pour vivre. Studio Praxis vend donc ses services aux structures qui peuvent les payer, et propose à d'autres œuvrant au service des droits civiques un accompagnement non facturé. Par exemple récemment, Studio Praxis accompagne l'association La Voix des Rroms dans le cadre du démantèlement du camp de Rroms à La Courneuve et se mobilise sur les questions des droits, de l'*empowerment* des quartiers, de l'entrepreneuriat dans les quartiers, des violences policières avec différentes structures. Ladjji Real, co-fondateur de Studio Praxis, raconte la campagne nationale *Stop le contrôle au faciès* :

« La lutte contre le contrôle au faciès est loin d'être nouvelle. Elle est à l'origine de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Beaucoup d'associations ont porté ce thème, notamment le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) puis le Forum social des quartiers populaires (FSQP) ; même SOS Racisme a défendu l'idée du reçu du contrôle d'identité. Mais les choses n'avaient toujours pas changé. Alors, en 2010, quand avec une autre des co-fondateurs de Studio Praxis on est revenus des États-Unis où on avait découvert le *community organizing*, on s'est dit « Pourquoi ne pas commencer sur cette thématique-là ? » ».

On a donc lancé la campagne *Stop le contrôle au faciès*, avec la méthode dite de « *broad based community organizing* » : nous avons réuni toutes les personnes et les collectifs intéressés, sans nous centrer sur un territoire spécifique, mais sur une thématique commune. L'idée de travailler sur le contrôle au faciès, c'est d'enclencher un processus de changement dans les pratiques policières. Si on a défendu l'idée d'un reçu de contrôle d'identité, c'est en le pensant comme une étape : le réel cadre politique de la campagne est beaucoup plus large.

Concrètement, on s'est lancé sur un grand nombre de chantiers qui s'auto-alimentaient les uns les autres. Les actions de terrain étaient un support aux actions médiatiques et juridiques, lesquelles nous ouvraient la voie du politique. On a commencé sur le terrain à aller rencontrer les victimes de contrôles au faciès. On a mis en place un numéro de téléphone permettant de signaler par SMS les contrôles abusifs. Le but était d'informer et de faire prendre conscience que le contrôle au faciès n'était pas normal.

L'offensive médiatique a notamment pris la forme d'une campagne vidéo, dans laquelle des rappeurs, des sportifs, des artistes, des célébrités, des politiques, des membres de la société civile témoignaient de leurs premiers contrôles d'identité ou de leur plus violent contrôle. On a eu deux à trois millions de vues des épisodes de la série ! Les gens relayaient les vidéos, les médias ont suivi, on a notamment fait la première page du Monde. Tout cela a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes et d'imposer la problématique dans le débat public.

Le plaidoyer politique a suivi. Lors des présidentielles de 2012, on a eu une fenêtre de visibilité assez forte. On est allé voir tous les candidats, on a parlé leur langage, on les a convaincus du problème et on leur a montré leur intérêt à le régler. On avait tous les gens mobilisés derrière nous, ce qui nous permettait de faire pression. Suite à ces rencontres, François Hollande a promis de mettre en place le reçu de contrôle (proposition 30 du programme présidentiel).

Parallèlement, on a développé un travail juridique. D'un point de vue individuel, on proposait aux victimes de contrôles abusifs une aide juridique, un suivi et une initiation au droit. Et d'un point de vue collectif, on a porté plainte contre l'État. Notre stratégie était d'aller à la Cour européenne des droits de l'homme pour demander à ce que le droit français reconnaisse le contrôle au faciès ; mais pour cela, il fallait qu'il y ait des jurisprudences dans notre sens. On a travaillé avec des avocats et des ONG. On a déposé la plainte en 2012, l'audience a eu lieu en 2013. En 2014, on a été déboutés. Mais on a fait appel, et le 24 juin 2015, on gagne ! Après plus de trois ans de procédure, pour la première fois en France, l'État a été condamné par la cour d'appel de Paris pour contrôle au faciès. Pour cinq des treize plaignants, la justice a estimé que l'État avait commis une faute lourde et ils recevront des dommages et intérêts, à hauteur de 1 500 € par personne. Désormais, tous ceux qui sont contrôlés abusivement peuvent lancer une procédure et espérer être dédommagés à hauteur de 1 500 €.

[NOTE DES RÉDACTRICES : DEPUIS, L'ÉTAT S'EST POURVU EN CASSATION LE 13 OCTOBRE 2015 POUR FAIRE ANNULER SA CONDAMNATION ET ÉVITER QUE CELLE-CI NE FASSE JURISPRUDENCE.]